



Fiche d'information SYMIC

Système d'information central sur la migration

Le système d'information central sur la migration (SYMIC) est l'instrument de travail utilisé dans le domaine des étrangers, de l'asile et de la nationalité. Il s'agit du principal registre des personnes pour les ressortissants étrangers qui résident ou qui travaillent en Suisse. SYMIC contient environ 10 millions d'entrées.

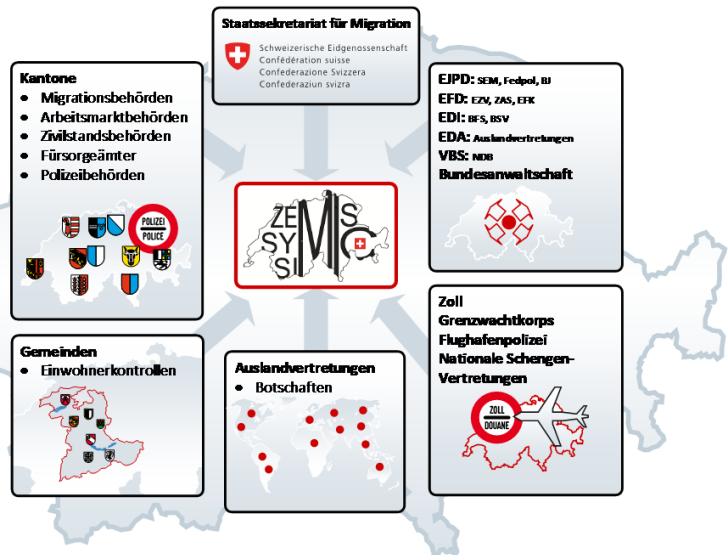
Parties prenantes

SYMIC permet à plus de 36 000 utilisateurs de la Confédération, des cantons, des communes et d'autres institutions d'accéder aux données des étrangers qui résident en Suisse. Le SEM et les autorités cantonales compétentes en matière de migration sont les principales autorités qui disposent d'un droit d'écriture. Ils peuvent procéder à des modifications directement dans l'application Internet. Certaines mutations s'effectuent automatiquement par l'intermédiaire d'interfaces ou de programmes batch.

Nombre d'utilisateurs, état en février 2022

1'300	SEM ***
2'050	Autorités cantonales des migrations ***
450	Offices cantonaux du travail **
1000	Communes (contrôles des habitants) **
1'000	Offices cantonaux de l'état civil
24'000	Autorités cantonales de police
2'700	Corps des gardes-frontière
850	fedpol (Police judiciaire fédérale)
400	Centrale de compensation
1'000	Services sociaux, autorités fiscales et services d'identification des cantons
250	Tribunal administratif fédéral
850	Représentation étrangères DFAE *
400	Exécution des peines et mesures *
350	Divers (CSI-DFJP, SRC, OFAS, AFC, Service des recours du SG, etc.)
36'600	Total utilisateurs

*** droit d'écriture ** droit d'écriture partiel * accès uniquement par interface



Les principaux domaines de SYMIC

Gestion des personnes

La gestion des personnes constitue le cœur de SYMIC. Elle se compose d'identificateurs (numéros SYMIC, NAVS13, numéros de dossier, références cantonales), de données personnelles (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, état civil, type d'identification) et d'informations supplémentaires (statut, domaine, commune/canton, adresses, lieu de naissance, conjoint, noms des parents, etc.). L'accès aux affaires n'est possible qu'en passant par une recherche de personne.

Domaine des étrangers (LEI)

C'est au moyen de SYMIC LEI qu'est assurée la gestion des données concernant les étrangers qui résident ou travaillent en Suisse. Ce système est utile à la saisie des décisions préalables rendues en matière de marché du travail, des décisions d'entrée, des autorisations de séjour et des titres de séjour qui s'y rapportent (titres biométriques pour les ressortissants d'États tiers ou non-biométriques pour les ressortissants de l'UE/AELE). SYMIC LEI sert également à gérer les contingents et les émoluments, ainsi qu'à saisir les rapports de travail, les arrivées et les départs. Les sous-systèmes eARB (demandes d'autorisations de travail contingentées), eMAP (interdictions d'entrée, expulsions, renvois) et eRetour (retours) permettent l'échange électronique de données et de documents entre les différents services.

Exemple d'application dans le domaine des étrangers :

Les données biométriques saisies dans les centres cantonaux sont transmises avec les données de l'autorisation depuis SYMIC vers une entreprise tierce. Cette dernière produit les titres de séjour au format carte de crédit et les envoie directement aux destinataires.



AA19 Residence Permit



AA19 UE/AELE

Domaine de l'asile (LAsi)

Les collaborateurs du SEM traitent les procédures des requérants d'asile et le séjour des réfugiés dans SYMIC. Il faut distinguer trois catégories procédurales : les procédures d'asile, les procédures Dublin et le soutien à l'exécution du renvoi. eSyVAS permet de gérer la première répartition et la répartition intercantonale des requérants d'asile. MIDES est employée pour saisir les entrées et sorties des requérants d'asile, comparer leurs empreintes digitales, coordonner la gestion des sorties, dresser les procès-verbaux d'audition et faciliter la gestion des centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) grâce à diverses possibilités d'exploitation des données. eAsyl assiste les collaborateurs au moyen d'un workflow et les aide dans l'utilisation des dossiers d'asile électroniques. Les indemnités obtenues par les cantons pour l'hébergement et l'encadrement des requérants d'asile et des réfugiés sont calculées sur la base des affaires figurant dans SYMIC.

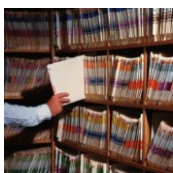


Exemple d'application dans le domaine de l'asile :

À l'arrivée d'un requérant d'asile dans un CFA, ses empreintes digitales sont relevées. Elles sont ensuite comparées avec celles qui sont enregistrées dans la base de données européenne Eurodac. La procédure appropriée est alors déterminée sur la base des résultats obtenus.

Domaine de la nationalité (LN)

Les collaborateurs du SEM traitent les demandes de naturalisation dans SYMIC. Les données personnelles y sont saisies et comparées avec celles du système de recherche de personnes de la Police fédérale et celles du système d'information Schengen. Les procédures de recours, les décisions d'annulation et les libérations de la nationalité suisse sont également enregistrées dans SYMIC. Y sont en outre saisies et traitées les questions d'ordre général en matière de naturalisation adressées par des particuliers ou des autorités. De plus, SYMIC permet d'établir directement les documents relevant du domaine de la nationalité.



Exemple d'application dans le domaine de la nationalité :

Les collaborateurs rédigent directement les courriers destinés aux personnes dans SYMIC.

Ceux-ci sont imprimés et automatiquement déposés dans le dossier électronique. Les renseignements sont enregistrés à l'aide de codes-barres dans SYMIC ; le dossier papier est automatiquement commandé, sorti des archives et envoyé pour traitement au collaborateur compétent.

Interfaces

SYMIC est relié à plus de 30 systèmes périphériques par le biais de services web ou d'interfaces batch.

Les principales interfaces en bref

RIPOL/INTERPOL, SIS, API, systèmes de police	Les polices cantonales et les autorités de contrôle à la frontière se servent de SYMIC lorsqu'elles contrôlent des personnes. Elles transmettent chaque jour plusieurs milliers de requêtes à SYMIC par l'intermédiaire des systèmes de police et utilisent des appareils mobiles pour consulter le statut de séjour d'une personne et savoir si elle fait l'objet d'une interdiction d'entrée, d'une mesure de contrainte, d'un renvoi ou d'un signalement. SYMIC permet également d'interroger, de manière automatique ou manuelle, les systèmes de recherche RIPOL (Police fédérale) et SIS (système d'information Schengen). Quant à l'API (Advanced Passenger Information), il sert à vérifier dans SYMIC si les passagers de certains vols en provenance d'États tiers font l'objet d'une interdiction d'entrée.
Procédure d'annonce	La procédure d'annonce en ligne permet aux entreprises, qu'elles soient situées en Suisse ou à l'étranger, d'annoncer leurs collaborateurs étrangers qui prennent un emploi de courte durée en Suisse. Les organes de contrôle du SECO et des cantons vérifient si les employés sont annoncés dans SYMIC ou s'ils contreviennent au droit en vigueur en travaillant au noir.
AFIS, Eurodac	Comparaison des empreintes digitales des requérants d'asile avec celles enregistrées dans les bases de données AFIS ou Eurodac.
ORBIS	Les représentations suisses à l'étrangers saisissent des demandes de visa 24 heures sur 24 (total annuel : environ 600 000 demandes). Ces demandes sont automatiquement transmises pour examen dans SYMIC et dans le système d'information Schengen. Lorsqu'il s'agit d'un visa pour un séjour de longue durée, les données personnelles sont directement reprises depuis ORBIS dans SYMIC lors de l'octroi d'une autorisation de séjour.
BRC, SysP eDoc, AA19	Des données biométriques sont enregistrées dans les stations de saisie cantonales en vue de l'établissement des titres de séjour. Cette procédure fait appel à des interfaces avec la plateforme système eDoc (comme pour le passeport suisse). Ces données sont transmises et enregistrées dans SYMIC, puis envoyées à une entreprise externe chargée de la production des titres de séjour (AA19).

Systèmes cantonaux et communaux (via sedex)	Diverses interfaces standardisées permettent l'échange de données entre les partenaires cantonaux, communaux et SYMIC. Ces interfaces recourent à sedex (secure data exchange) et appliquent donc diverses normes eCH.
Bureautique	Grâce à une interface, les collaborateurs du SEM peuvent reprendre des données de SYMIC dans l'application de bureautique, p.ex. pour établir des documents (modèles Word).

Développements

SYMIC est en constante évolution. Afin d'optimiser le traitement des personnes et des affaires et de tenir compte des modifications des bases légales, deux mises à jour sont introduites chaque année pour élargir les fonctionnalités ou corriger des erreurs. Tous les travaux sont pilotés par la Section Gestion des applications et projets 1 du SEM, en étroite collaboration avec les groupes d'utilisateurs, le fournisseur des prestations CSI-DFJP (développement et exploitation) et les autres sections de la Division Informatique et projets. Chaque année, le CSI-DFJP consacre env. 4000 jours-personnes et le SEM env. 2500 jours-personnes au développement de SYMIC.

Renouvellement

L'architecture actuelle de SYMIC repose en grande partie sur une norme technologique vieille d'environ 10 à 15 ans et donc sur des composants logiciels désuets, qui doivent être renouvelés. Le programme "Renouvellement SYMIC" (RES) a été lancé en 2021 dans le but de mettre en place un SYMIC plus efficient, plus efficace et plus convivial pour les clients.

→ [Factsheet](#)

Faits et chiffres

- Plus de 11 millions d'enregistrements de données de personnes
- Plus de 36 000 utilisateurs, plus de 100 profils d'autorisation ou rôles distincts
- Dans le domaine des étrangers, 750 000 titres de séjour établis chaque année, dont environ 300 000 biométriques. En outre, 200 000 personnes soumises à l'obligation d'annonce (prises d'emploi comprise) traitées chaque année dans le cadre de la procédure d'annonce et prise de quelque 70 000 décisions d'entrée
- Dans le domaine de l'asile, 20 000 demandes d'asile et procédures Dublin traitées en moyenne chaque année durant la période de 2011 à 2020
- Dans le domaine de la nationalité, env. 38 000 naturalisations enregistrées chaque année
- 12 million de documents sont enregistrés dans les 3.2 million de dossiers électroniques
- Accord sur le niveau de service (SLA) garantissant une disponibilité de 99,8 % et un service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Environnement applicatif orienté vers les services (les activités métiers sont séparées en applications individuelles et en déploiements autonomes).
- Exploitation sur 13 serveurs dans deux centres de calcul, en partie sur des VM Linux virtualisées avec déploiement On-Premise ainsi que sur PaaS (Private Cloud).
- Traitement en moyenne dans SYMIC de 29 TPS (transactions par seconde), un chiffre qui passe à 50, voire 60 TPS, aux heures de pointe
- Volume de données : env. 10.2 TB

Bases juridiques

[Loi fédérale sur le système d'information commun aux domaines des étrangers et de l'asile \(LDEA ; RS 142.51\)](#)

[Ordonnance sur le système d'information central sur la migration \(Ordonnance SYMIC ; RS 142.513\)](#)